

Les 5 règles d'or de la traversée



1

Je m'arrête avant la bordure du trottoir (pour avoir le temps de bien regarder).



2

Je regarde plusieurs fois de tous les côtés d'où un véhicule peut arriver.



3

Je traverse tout droit et sans courir, si la chaussée est sûre.



4

Pendant toute la traversée, je continue à regarder autour de moi et à être attentif à ce qui m'entoure.



5

Si un véhicule s'arrête pour me laisser passer, je respecte deux étapes :

- ➔ Je remercie le conducteur d'un signe de la main en le regardant dans les yeux.
- ➔ Je vérifie des autres côtés si la circulation est aussi arrêtée avant de traverser.

Le terme « véhicule » désigne tout type de moyen de transport, pas uniquement les voitures. Quand on te demande de regarder si un véhicule arrive, ce ne sont donc pas uniquement les voitures que tu dois observer, mais aussi les motos, les vélos, les trottinettes (électriques)...